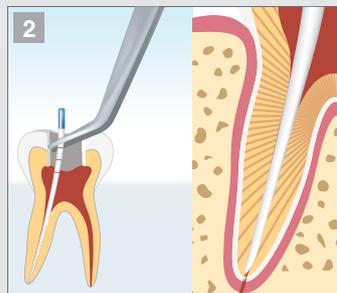
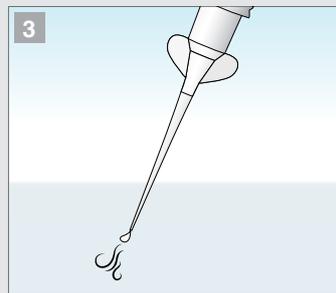


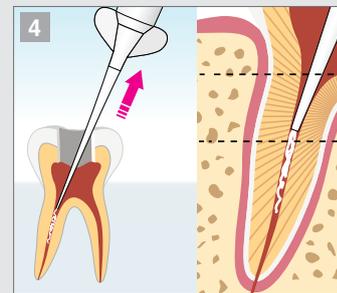
1 Irrigation finale avec de l'eau stérile.



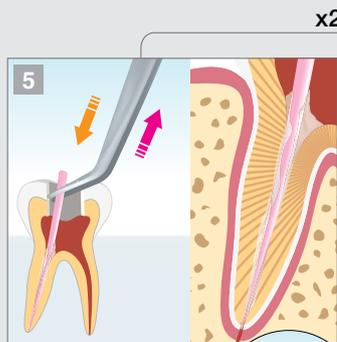
2 Séchage doux avec le cône papier, sans dessécher les parois canalaire.



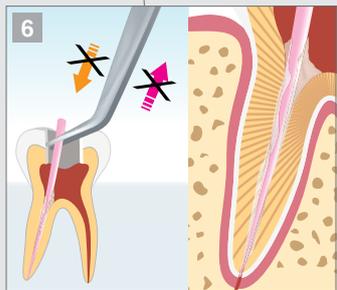
3 Extruder le produit afin de chasser l'air contenu dans la seringue.



4 l'embout est introduit dans le canal, procéder à un retrait de 2 mm. Pression douce sur le piston. Extrusion du ciment en remontant la seringue jusqu'à l'entrée canalaire.



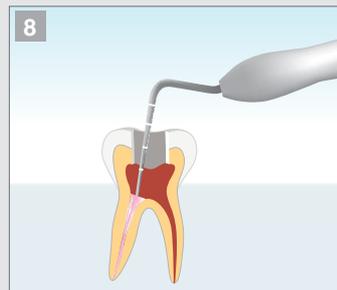
5 Le maître-cône est enduit de ciment, inséré lentement dans le canal en réalisant de petits mouvements de va-et-vient au début de l'insertion, dans le tiers coronaire.



6 Lorsque la longueur de travail est atteinte, arrêter le mouvement de va-et-vient pour éviter une extrusion importante de ciment dans le péri-apex.



7 Le cône est ensuite sectionné à l'entrée canalaire



8 Puis compacté au niveau de l'orifice canalaire à l'aide d'un fouloir endodontique.

PROTOCOLE OPÉRATOIRE

BioRoot™ Flow

Ciment d'obturation canalairé minéral bioactif*

*Bioactivité établie sur des preuves pré cliniques.

Veuillez consulter les indications et la notice d'utilisation de BioRoot™ Flow sur notre site internet www.septodont.fr

BioRoot™ Flow : Ciment de scellement canalairé définitif réservé à l'usage professionnel dentaire, non remboursé par les organismes d'assurance maladie au titre de la LPP. Dispositif médical implantable de classe III, Organisme notifié : BSI. Marqué CE2797. Fabricant : Septodont - France. Lire attentivement les instructions d'utilisation figurant sur la notice et l'étiquetage avant toute utilisation.

Communication France - 12359A - Septembre 2024

Septodont

58 rue du Pont de Créteil - 94100 Saint-Maur-des-Fossés - France

Tél. : 01 49 76 70 02

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.septodont.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux **Septodont France**

